



CAP N°2 – Catégorie A :

- Jeudi 20 novembre 2025 -

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

En septembre nous étions en période d'incertitude sur l'avenir du gouvernement, en novembre nous sommes, encore une fois, dans l'incertitude budgétaire et les priorisations qui vont en découler concernant les dépenses et les projets en cours pour nos métiers et nos collègues. Avec un budget 2025 de 12,2 milliards d'euros (soit 1,4% du budget global) la non priorité de la Justice était toujours aussi flagrant.

Les sujets ne manquent pas :

- Tout d'abord nous déplorons et condamnons les propos injurieux, les attaques et les menaces de mort à l'encontre de personnels du ministère de la Justice.
- Que dire, de la gestion carcérale du détenu Sarkozy, dont nous dénonçons les dispositions dérogatoires qui font insultes aux personnels pénitentiaires et à leurs capacités professionnelles pourtant remarquables.
- Le manque de moyens humains et matériels dans les diverses directions devient insupportable. À quand des moyens du 21^e siècle adaptés (informatiques mais aussi au niveau des véhicules *(le tout électrique ne permettant plus l'exercice de nos missions)*) ?
- S'agissant de la DAP, avec près de 85 000 détenus pour 62 500 places et des 4 000 vacances de postes, l'institution pénitentiaire est au bord de l'implosion avec des personnels en très grande souffrance.
- Pour la DSJ, une réforme d'ordre statutaire et indiciaire d'envergure pour les directeurs de greffe judiciaires a été engagée avec l'investissement personnel du garde des Sceaux devant un parterre de directeurs en colère. Le garde des Sceaux a même donné la perspective d'une mise en œuvre en 2026. Le 10 juin 2025, **l'UNSa SJ** a signé un relevé d'engagement avec un projet de grilles indiciaires. Malgré les vicissitudes de l'instabilité politique qui auront freinées ce dossier, l'arbitrage entre Matignon, la DGAJP et le ministère de la Justice vient enfin d'être validé. Par conséquent, **l'UNSa Justice** attend la convocation imminente du CSA M pour que les deux projets de textes (statutaire et indiciaire) soient examinés et votés afin d'être soumis au Conseil d'État et publiés avant le 31 décembre pour une application dès 2026 comme engagée initialement.
- Concernant le PJJ l'arrivée d'un nouveau directeur n'a pas à ce jour permis de changer les méthodes de dialogue social obsolètes (des sujets pour information, les questions posées par les Organisations Syndicales sans réponse par faute de préparation (dernier exemple en date, le CSA du 25/09), avec des sujets de fond au placard *(suite des états généraux du placement, question de l'insertion avec l'arrivée des CI, effets du CJPM sur les milieux ouverts, grilles indiciaires...)*
- Au secrétariat général et en administration centrale, la situation n'est guère plus réjouissante, avec toujours aussi peu de considération pour les agents, une reconnaissance des personnels administratifs qui devra se traduire dans la durée et un management trop souvent défaillant, quand il n'est pas malveillant. Et cela ne prend pas en compte les multiples réorganisations de services et de bureaux sans aucune concertation avec les agents concernés, comme dernièrement à la DAP.
- Pour l'ensemble des personnels administratifs et techniques (corps communs) gageons que la première tranche de la revalorisation de l'IFSE revendiquée et obtenue par **l'UNSa Justice** pour les trois catégories sera effective pour toutes et tous dès ce mois de novembre.

Face à un tel constat, **l'UNSa Justice** exige un changement de braquet, un budget à la hauteur des besoins exprimés et surtout en capacité de répondre aux différents engagements catégoriels pris par le garde des Sceaux.

Pour **l'UNSa Justice**, la fidélisation des agents passent avant tout par des meilleures conditions de travail, une reconnaissance salariale à la hauteur de l'engagement remarquable des personnels et un management bienveillant.

Paris, le 20 novembre 2025
Les représentants UNSa Justice